

28 juin 2021, Strasbourg, France

Le Conseil de l'Europe nomme la future Directrice de l'EDQM

Le Conseil de l'Europe a nommé Petra Dörr, PhD, Directrice de la Direction européenne de la qualité du médicament & soins de santé (EDQM). Elle remplacera Susanne Keitel, l'actuelle Directrice, à compter d'octobre 2021.

Petra Dörr rejoint l'EDQM forte de plus de 25 ans d'expérience internationale dans les secteurs public et privé – au sein de l'industrie pharmaceutique, d'une autorité réglementaire et, plus récemment, de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Mme Dörr est actuellement Cheffe de l'Unité Réglementation et sécurité du Département Réglementation et préqualification, au sein de la Division Accès aux médicaments et aux produits de santé de l'OMS. Cette unité est composée d'équipes chargées de la mise sur le marché facilitée, des incidents et des produits médicaux de mauvaise qualité ou falsifiés, des services et réseaux de laboratoire, de la pharmacovigilance, de la convergence réglementaire et des réseaux, ainsi que du renforcement du système réglementaire.

Pharmacienne de formation, Mme Dörr a passé les dix premières années de sa carrière dans l'industrie des produits médicaux, au sein de laquelle elle a travaillé dans le domaine des affaires réglementaires internationales. En octobre 2004, elle a rejoint Swissmedic, l'Institut suisse des produits thérapeutiques, au poste de Cheffe des affaires internationales. En juillet 2007, elle a été promue Cheffe du secteur État-major et Networking et est devenue membre de la Direction. Elle était, à ce poste, responsable des systèmes de management de la qualité et de la planification et du contrôle, ainsi que du pilotage de la collaboration nationale et internationale et des activités de communication. De janvier 2014 à juin 2019, elle a occupé le poste de Cheffe Communication & Networking et de Directrice adjointe. Entre autres responsabilités relatives aux relations extérieures, elle supervisait les activités internationales de Swissmedic avec d'autres agences et organisations internationales.

De 2013 à 2016, elle a présidé l'IPRF (International Pharmaceutical Regulators Forum), devenu depuis l'IPRP (programme international des régulateurs pharmaceutiques). En novembre 2018, elle a été élue Vice-présidente de l'Assemblée de l'ICH. Elle est membre du Comité directeur de l'ICH et du Comité directeur de l'IPRP et représente Swissmedic aux sommets des Responsables d'agences/réunions de l'ICMRA.

Contact : Caroline Larsen Le Tarnec, Division Relations publiques, EDQM, Conseil de l'Europe
Tél. : +33 (0) 3 88 41 28 15 – E-mail : caroline.letarnec@edqm.eu

Note à l'intention des rédacteurs. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet : <https://www.edqm.eu/>.

L'EDQM est une organisation qui joue un rôle moteur en matière de protection de la santé publique, grâce aux normes qu'elle contribue à élaborer et mettre en œuvre et dont elle

surveille l'application, afin d'assurer la qualité, la sécurité et le bon usage des médicaments. Les normes qu'elle élabore sont des références scientifiques reconnues dans le monde entier. La Pharmacopée Européenne est juridiquement contraignante dans les États qui en sont membres¹. L'EDQM développe également des lignes directrices et des normes dans les domaines de la transfusion sanguine, de la transplantation d'organes et de la protection de la santé des consommateurs.

1. La [Commission européenne de Pharmacopée](#) compte 40 membres : *Allemagne, Albanie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Macédoine du Nord, Lituanie, Luxembourg, Malte, République de Moldova, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, République slovaque, Slovénie, Suède, Suisse, République tchèque, Turquie, Ukraine et l'Union européenne.*

Organisation politique créée en 1949, le Conseil de l'Europe œuvre à promouvoir la démocratie et les droits de l'homme à l'échelle du continent, ainsi qu'à développer des réponses communes aux enjeux sociaux, culturels et juridiques auxquels sont confrontés ses 47 États membres.